



Communiqué de presse

Signature d'une charte inédite d'engagements mutuels dans le cadre des négociations commerciales 2025-2026

L'ANIA, La Coopération Agricole, la FCD, la FEEF, l'ILEC et Pact'Alim annoncent la signature d'une charte d'engagements mutuels visant à améliorer le cadre et le déroulement des négociations commerciales. Cette charte volontaire rassemble des représentants de l'industrie et de la distribution autour d'engagements communs destinés à renforcer la qualité des relations commerciales.

Cette charte réunit les organisations concernées pour créer un espace d'échanges stable, voulu par tous, et orienté vers l'intérêt général.

Une mobilisation collective au moment opportun

Dans un contexte de négociations tendues depuis plusieurs années, les organisations signataires ont engagé un dialogue structuré, fondé sur l'écoute et la recherche de solutions, permettant de nouer des échanges constructifs, pour aboutir à un texte commun réunissant les attentes de l'ensemble de la filière.

La concertation menée ces derniers jours a permis d'établir un cadre de travail serein pour faire émerger un consensus dont l'objectif est de parvenir à un dispositif clair, tourné vers le concret.

Une charte commune pour renforcer la qualité des relations commerciales

La charte pose des principes destinés à instaurer un climat apaisé : échanges respectueux, rendez-vous mieux organisés, modalités adaptées et maintien d'un dialogue suivi tout au long du processus.

Par ailleurs, la charte consacre un traitement différencié pour les PME, en raison de leurs capacités propres. Elle prévoit notamment une finalisation des négociations entre distributeurs et fournisseurs PME au plus tard le 15 janvier 2026, la recommandation d'un maximum de cinq rendez-vous de négociation et l'encouragement à la médiation en cas de différend.

Un autre axe du texte porte sur la valorisation des produits frais et la poursuite des démarches visant à favoriser l'information du consommateur, notamment en matière d'origine des produits, le tout afin de mieux soutenir les filières et contribuer à la souveraineté alimentaire.

Un engagement partagé pour la suite

Les signataires se félicitent de cette charte qui traduit leur volonté commune d'améliorer durablement le fonctionnement des négociations commerciales. Ils s'engagent à accompagner sa mise en œuvre afin de contribuer à des dispositifs plus équilibrés, plus efficaces et plus constructifs.

Contacts presse :

ANIA – Valentin Menard - vmenard@ania.net – 06 42 36 13 68

La Coopération Agricole – Sabri Derradji – sderradji@lacoopagri.coop – 06 61 85 90 77

FCD – Thomas Dutriez – tdutriez@image7.fr – 07 81 37 31 28

FEEF – Virginie Feuillebois – vfeuillebois@feef.org – 01 47 42 43 33

ILEC – MGH Partners – 06 98 05 33 00

Pact'Alim – ADOCOM – adocom@adocom.fr – 01 48 05 19 00